

LE RENDEZ-VOUS MENSUEL

Avril 2026

Lutte contre les violences : l'URPS agit à vos côtés

ÉQUIPE SOIGNANTE :

CONDUITE À TENIR EN CAS D'AGRESSION

- > DÉSAMORCER LA VIOLENCE
- > CONNAÎTRE SES DROITS
- > SE FAIRE ACCOMPAGNER



Chère consœur, cher confrère,

Les violences verbales, psychologiques ou physiques à l'encontre des professionnels de santé sont une réalité préoccupante.

Les chirurgiens-dentistes n'y échappent pas.

Face à la recrudescence des incivilités et des actes malveillants, l'URPS Chirurgiens-Dentistes a souhaité vous adresser un message clair :

Vous n'êtes pas seul(e)s.

Cette campagne de prévention et de lutte contre les violences poursuit un triple objectif :

- rappeler le cadre légal et affirmer la tolérance zéro,
- prévenir les situations à risque,
- accompagner concrètement les praticiens en cas de difficulté.

Des outils concrets pour protéger et prévenir

Dans le cadre de cette campagne, plusieurs supports vous seront prochainement adressés directement dans votre cabinet.



Une affiche de prévention pour la salle d'attente

Cette affiche a été pensée comme un outil de sensibilisation simple, visible et efficace.

Un format **recto/verso**, pour vous laisser le choix du message et du ton.

Deux approches complémentaires, un même principe fondamental : **le respect n'est pas à sens unique.**

Vous pouvez sélectionner la version qui correspond le mieux à votre cabinet et à votre patientèle.

L'objectif est clair : **poser un cadre dès l'accueil, prévenir les tensions et éviter leur banalisation.**

VOUS ATTENDEZ DE NOTRE PART UNE TENUE CORRECTE...

NOUS AUSSI

Le praticien peut vous demander de retirer certains accessoires (lunettes, casquette, foulard, bijoux volumineux) le temps de l'intervention pour des raisons d'hygiène, de sécurité ou d'accès à la zone de soins.

URPS
CHIRURGIENS-DENTISTES
OCCITANIE

Quelle est la différence entre MONTRER SES DENTS et MONTRER LES DENTS ?

La réponse tient en un mot : **LE RESPECT**

DANS CE CABINET, NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- Respecter votre dignité et votre intimité
- Vous soigner avec professionnalisme et bienveillance
- Vous expliquer les actes réalisés

NOUS ATTENDONS DE VOTRE PART :

- Le respect des horaires et consignes de sécurité sanitaire
- Un comportement courtois envers toute l'équipe
- Une communication respectueuse

DES RÈGLES POUR VOTRE SÉCURITÉ ET LA NÔTRE

Pour garantir des soins sereins et sécurisés, le praticien peut vous demander de retirer certains accessoires (lunettes, casquette, foulard, bijoux volumineux) le temps de l'intervention, pour des raisons d'hygiène, de sécurité ou d'accès à la zone de soins.

URPS
CHIRURGIENS-DENTISTES
OCCITANIE



Un dépliant pour l'équipe dentaire

Ce fascicule opérationnel détaille :

- Les différentes formes de violences reconnues par la loi
- Le cadre juridique protégeant les professionnels de santé
- Les démarches à engager en cas d'agression
- Les contacts et ressources utiles en Occitanie
- Les conduites à tenir et conseils de prévention applicables au cabinet

Un véritable outil d'appui concret, pour agir avec méthode et ne pas rester isolé face à une situation conflictuelle.

The collage displays six pages of a brochure. The top row includes: 'CONTACTS ET RESSOURCES EN OCCITANIE', 'NOTRE ENGAGEMENT CONTRE LES VIOLENCES', and a page titled 'CONDUITE À TENIR EN CAS D'AGRESSION' featuring a woman in a face mask. The bottom row includes: 'VIOLENCES : CE QUE DIT LA LOI', 'LE CADRE LÉGAL FRANÇAIS', and 'COMMENT RÉAGIR'. The 'CONDUITE À TENIR EN CAS D'AGRESSION' page lists key actions: 'DÉSAMORCER LA VIOLENCE', 'CONNAÎTRE SES DROITS', and 'SE FAIRE ACCOMPAGNER'. The 'LE CADRE LÉGAL FRANÇAIS' page details 'Code pénal - Circonstances aggravantes', 'Code de la santé publique', and 'VOS DROITS IMMÉDIATS'. The 'COMMENT RÉAGIR' page covers 'PENDANT L'INCIDENT', 'DANS LES 24-48H', and 'FAITES-VOUS ACCOMPAGNER'.

Les supports :



seront envoyés gratuitement dans chaque cabinet dentaire de la région



sont aussi en téléchargement sur le site de l'URPS :

► **Affiche**

► **Dépliant**

En cas de difficulté, un soutien confidentiel est disponible



Un partenariat pour vous soutenir

Les violences et tensions répétées peuvent avoir un impact profond sur l'équilibre personnel et professionnel.

C'est pourquoi l'URPS a noué un partenariat avec SPS, l'Institut pour la Santé des Soignants.

L'URPS et SPS unissent leurs forces pour renforcer la santé des soignants en Occitanie à travers un dispositif national dédié : La Maison des Soignants

La Maison des Soignants accompagne les professionnels de santé afin de préserver leur santé physique, mentale et sociale tout au long de leur exercice.

Trois axes d'accompagnement :

Vous ressourcer

- Un lieu convivial pour échanger
- Prévenir l'isolement
- Renforcer votre équilibre professionnel et personnel

Vous former

- Fiches pratiques
- Ateliers en ligne dédiés à la prévention en santé
- Formations certifiées
- Journées JADES

Vous soigner

- Numéro vert anonyme 24h/24 et 7j/7
- Groupes de parole
- Consultations de soutien

Plateforme d'écoute

0 805 23 23 36

(Gratuite et anonyme)



En tant que partenaire, l'URPS vous permet d'accéder à l'ensemble des services via **un code partenaire** (à nous demander).

Pour vous inscrire :

<https://lamaisondessoignants.fr/inscription-des-partenaires/>

L'URPS pleinement mobilisée à vos côtés



Signaler, c'est protéger

Ensemble, transformons la prise de conscience en action concrète, et l'indignation en protection effective.

En cas de violence, même verbale, **il ne faut pas garder le silence.**

Signalez les incidents, même ceux qui paraissent mineurs.



Chaque signalement contribue à

Objectiver la réalité des violences



Renforcer la protection collective

En cas de difficulté, l'URPS peut :

- ✓ Vous accompagner dans vos démarches,
- ✓ Vous orienter vers les interlocuteurs compétents,
- ✓ Relayer votre voix auprès des autorités sanitaires, judiciaires et politiques.

VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DE VOS ÉQUIPES SONT UNE PRIORITÉ.



TOLÉRANCE ZÉRO FACE AUX VIOLENCES.



L'URPS reste pleinement mobilisée à vos côtés.

Contactez nous



URPS Chirurgiens-dentistes Occitanie
285, rue Alfred Nobel
34000 Montpellier



contact@urps-chirurgiensdentistes-oc.fr



04 67 69 75 28

urps-chirurgiensdentistes-oc.com